

## Document d'Informations Clés

### Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le Produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce Produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### Produit

#### CLAY FUNDS - CLAY SHORT TERM BONDS

un compartiment de CLAY FUNDS

Initiateur du PRIIP : CLAY AM

EUR (cap) Capitalisation ISIN : LU1399084224

Site internet : [www.clay-am.com](http://www.clay-am.com). Appelez le + 33 (0) 1 44 17 36 55 pour de plus amples informations.

CLAY AM est agréée en France sous le n° GP-11000034 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

CLAY FUNDS est autorisé au Luxembourg et régulé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

Date de production du Document d'Informations Clés : 06.01.2024

Avertissement : vous êtes sur le point d'acheter un Produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

### En quoi consiste ce Produit ?

#### Type

Ce Produit est un fonds d'investissement de droit luxembourgeois Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV), un OPCVM.

#### Durée et modalités

RHP : supérieure à 2 ans

Modalités de rachat : Les actions du Produit peuvent être souscrites ou rachetées chaque jour ouvrable au Luxembourg avant 11h, sur la valeur liquidative évaluée en J, auprès de CACEIS Bank, Luxembourg Branch. La valeur liquidative est calculée J+1 jour ouvrable. Les souscriptions et les rachats sont effectifs J+2 jours ouvrables.

#### Objectifs

L'objectif du Produit est de réaliser une performance nette de frais supérieure à son indicateur de référence, l'EURO SHORT TERM RATE (€STER) capitalisé + 1%, sur une durée supérieure à 2 ans, grâce à une politique de gestion active et discrétionnaire, s'exposant à l'évolution des marchés de taux de la zone euro. Le Produit est géré de manière active et n'est pas indiciel. La référence à un indice ne constitue qu'un indicateur de comparaison à posteriori de la performance.

La stratégie d'investissement du Produit repose sur une gestion discrétionnaire en deux étapes : une allocation d'actifs à l'intérieur de l'univers d'investissement suivie d'une sélection rigoureuse des titres axée majoritairement sur des stratégies de portage, tout en poursuivant un objectif ESG en prenant en compte les caractéristiques environnementales, sociales et de qualité de gouvernance (ESG) retenues dans la méthodologie propriétaire de CLAY AM.

Le Produit est investi, directement ou indirectement, pour 80% à 100% de l'actif en produits de taux euros au sens large : produits monétaires, titres de créances, obligations de toutes natures (États, entreprises privées), obligations convertibles. Le Produit pourra être investi au maximum à 90% en titres dits haut rendement (« High Yield »), le niveau de notation moyen des émetteurs notés pourra aller jusqu'à BB- (référence S&P) ou une notation équivalente produite par une autre agence de notation.

Les obligations émises par des émetteurs non notés par une agence de notation ne dépassera pas 40% de l'actif du Produit.

La sensibilité moyenne du Produit sera comprise entre -3 et 3.

Pour les obligations, il n'y a pas de règle de répartition stricte entre dette publique et dette privée, ni de critère relatif à la notation de l'émetteur à l'exclusion des limites rappelées ci-dessus. La latitude est laissée à la société de gestion, en fonction de ses anticipations. La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement à ces notations, mais peut en tenir compte dans sa propre analyse, au même titre que d'autres éléments, afin d'évaluer la qualité de crédit de ces actifs et décider le cas échéant de leur acquisition ou de leur vente.

Par ailleurs, le Produit pourra investir dans des obligations convertibles jusqu'à 50% de l'actif net.

Le Produit n'investira pas en valeurs mobilières titrisées telles que les Asset Backed Securities.

L'exposition du Produit au risque action pourra être comprise entre 0% et 10% de l'actif net.

Le Produit pourra être investi jusqu'à 10% de son actif dans des OPCVM, y compris dans ceux gérés par Clay Asset Management.

Le Produit est considéré comme relevant du champ d'application de l'article 8 du Règlement SFDR.

La devise de référence du Produit est l'euro.

Affectation des revenus : capitalisation

#### Investisseurs de détail visés

Les actions du Produit sont destinées à tous types d'investisseurs souhaitant bénéficier des opportunités de marchés sur un horizon supérieur à 2 ans et pouvant supporter un risque de perte de capital.

#### Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank, Luxembourg Branch

De plus amples informations au sujet de ce Produit, le prospectus, les derniers rapports annuels et semestriels, ainsi que d'autres informations pratiques, y compris où trouver les derniers prix des actions ainsi que des renseignements sur les autres classes d'actions commercialisées dans votre pays, sont disponibles auprès de la société de gestion Clay Asset Management, 26, rue Saussier Leroy, 75017 Paris, sur son site internet <http://www.clay-am.com/la-gestion-collective/>.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### Indicateur de risque

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

←----->  
rendement plus faible    rendement plus élevé



L'indicateur synthétique de risque part de l'hypothèse que vous conservez le Produit jusqu'à l'échéance de la période de détention recommandée (2 ans).

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce Produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Ceci s'explique par des investissements en produits de taux sur le marché européen. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du Produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risque(s) important(s) pour le Produit non pris en compte dans cet indicateur :

Risques liés à la détention d'obligations "high yield" : Le Produit investi en obligations spéculatives qui peuvent générer des revenus plus importants que des obligations de qualité mais au coût d'un niveau de risque supérieur.

Risque de crédit : Il représente le risque de dégradation de la qualité de signature d'un émetteur et/ou de défaillance d'un émetteur. L'investissement en obligations ayant une notation inférieure à BBB-, et a fortiori non notées, entraîne une augmentation du risque du portefeuille.

Risque de taux d'intérêt : Une hausse des taux d'intérêts peut induire une baisse de la valeur des titres à revenus fixes détenus par le Produit. Le prix et le rendement d'une obligation variant en sens inverse, une baisse de prix de l'obligation est accompagnée par une hausse de son rendement.

Risque de gestion discrétionnaire : Le style de gestion discrétionnaire appliqué au Produit repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés et/ou sur la sélection des valeurs. Il existe un risque que le Produit ne soit pas investi à tout moment sur les marchés ou les valeurs les plus performantes. La valeur d'inventaire du Produit peut en outre avoir une performance négative.

Risques financier, économique et politique : Les instruments financiers sont impactés par divers facteurs dont, sans être exhaustif, les développements sur les marchés financiers, les développements économiques des émetteurs eux-mêmes affectés par la situation économique mondiale mais aussi les conditions économiques et politiques prévalant dans chaque pays.

Risque de liquidité : Un risque de liquidité existe lorsque des investissements spécifiques sont difficiles à vendre ou à acheter. Ceci pourrait réduire les rendements du Produit en cas d'incapacité de conclure des transactions à des conditions favorables. Ceci peut résulter d'événements ayant une intensité et une sévérité sans précédent, tels que des pandémies ou des catastrophes naturelles.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative du Produit.

Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

### Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du Produit ou/et de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

#### Investissement EUR 10 000

	La période de détention recommandée est de 2 ans.	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 2 ans (la période de détention recommandée)
<b>Scénarios</b>			
<b>Minimum</b>	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
<b>Scénario de tensions</b>	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 7 710	EUR 8 560
	Rendement annuel moyen	-22,9%	-7,5%
<b>Scénario défavorable</b>	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 9 160	EUR 9 210
	Rendement annuel moyen	-8,4%	-4,0%
<b>Scénario intermédiaire</b>	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 10 080	EUR 10 150
	Rendement annuel moyen	0,8%	0,7%
<b>Scénario favorable</b>	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 10 830	EUR 10 680
	Rendement annuel moyen	8,3%	3,3%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur la période de détention recommandée de 2 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez EUR 10 000.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 03/2018 et 03/2020.

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 07/2019 et 07/2021.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 03/2020 et 03/2022.

## Que se passe-t-il si CLAY AM n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

## Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement au fil du temps.

### Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- que 10 000 EUR sont investis.

Investissement EUR 10 000	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 2 ans (la période de détention recommandée)
Coûts totaux	EUR 191	EUR 391
Incidence des coûts annuels (*)	1,9%	1,9%

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,67% avant déduction des coûts et de 0,75% après cette déduction.

### Composition des coûts

Investissement EUR 10 000 et coût annuel si vous sortez après 1 an.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée.	EUR 0
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce Produit (mais la personne qui vous vend le Produit peut le faire).	EUR 0
Coûts récurrents (prélevés chaque année)		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,30% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	EUR 131
Coûts de transaction	0,50% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	EUR 50
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	0,10% 10% de la performance au-delà de la performance de l'indice EURO SHORT TERM RATE, €STER + 8,5 pbs Capitalisé + 1%	EUR 10

Les tableaux ci-dessus indiquent l'incidence des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

## Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Durée de placement recommandée : 2 ans

Ce produit est conçu pour des investissements à moyen terme, vous devez vous préparer à conserver votre investissement dans le Produit pendant au moins 2 ans. Vous pouvez toutefois demander à tout moment le remboursement de votre investissement sans pénalité durant cette période ou conserver votre investissement plus longtemps.

Les rachats du Produit sont possibles chaque Jour d'Evaluation conformément aux termes spécifiés dans le prospectus.

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous avez une réclamation concernant ce Produit, l'initiateur du Produit ou de la personne qui vous a conseillé ou qui vous a vendu ce Produit, vous pouvez en premier lieu contacter Clay Asset Management au + 33 (0) 1 44 17 36 55, par courriel via l'adresse [ldepolignac@clay-am.com](mailto:ldepolignac@clay-am.com) ou par voie postale au 26 rue Saussier Leroy, 75017 Paris.

Si votre plainte n'est pas résolue de manière satisfaisante, vous pouvez l'enregistrer sur notre site internet [www.clay-am.com](http://www.clay-am.com).

## Autres informations pertinentes

Scénarios de performance : Vous pouvez trouver les derniers scénarios de performance mis à jour mensuellement sur le site internet <http://www.clay-am.com/la-gestion-collective/>.

Performances passées : Vous pouvez télécharger les performances passées des 6 dernières années via le site internet <http://www.clay-am.com/la-gestion-collective/>.

Lorsque ce Produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Les détails de la politique de rémunération actualisée, y compris, notamment, une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés, l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et des avantages, y compris la composition du comité de rémunération, lorsqu'un tel comité existe, sont disponibles sur le site internet <http://www.clay-am.com/informations-reglementaires/> et un exemplaire sur papier sera mis à disposition gratuitement sur demande.

Ce document d'information est mis à jour annuellement.